



Référent Infections Associées aux Soins (IAS) et optimisation des fonctions logistiques en établissement médico-social

2 et 3 décembre 2026

Public ciblé : Référents IAS, IDEC, médecins coordonnateurs et autres professionnels en charge de la prévention des IAS au sein d'un établissement médico-social

Durée du programme : 2 jours

Lieu : Mas des Moulins – 2452 av. du Père Soulas – 34090 Montpellier

Tarif : 470 €

Formatrices

- Hélène Bruguière, Infirmière hygiéniste - CPias Occitanie
- Emmanuelle Renouard Sarivière, Infirmière hygiéniste - CPias Occitanie

Objectifs du programme

Développer des compétences de la pratique professionnelle individuelle ou collective, dans la prévention des infections associées aux soins au sein des EMS (des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, MAS, FAM) et notamment celles en lien avec les fonctions logistiques : bionettoyage des locaux, gestion du linge et restauration.

A l'issue du programme de DPC, les professionnels de santé seront capables de :

- Identifier leur implication dans les différents domaines de la maîtrise du risque infectieux
- Connaître les mesures de prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance
- Identifier les outils d'analyse des pratiques pour prévenir le risque infectieux

Etapes préconisées

- 1. Formation présentielle (2 jours)**
- 2. Analyse des pratiques en situation professionnelle (optionnelle) :** audit de l'existant et analyse avec écriture des axes d'amélioration au retour dans l'établissement

Acquisition et perfectionnement des connaissances

Méthodes pédagogiques : Au cours des 3 jours de formation, les échanges sur les pratiques, les exercices et les ateliers permettent aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les bonnes pratiques dans les différents domaines abordés. Les supports pédagogiques seront téléchargeables pour les participants sur le site du CPias Occitanie.

Programme de la formation

- Pré test
- Spécificités du risque infectieux chez la personne âgée et en secteur du handicap
- Le référent IAS : missions et rôle dans l'établissement
- Mesures de prévention :
 - Précautions standard et complémentaires
- Gestion des patients porteurs de BMR-BHRe
- Bon usage des antibiotiques et vaccination des personnes âgées et des professionnels
- Dispositifs invasifs et risque infectieux
- Gestion d'une épidémie et signalement
- Traitement des DM
- Gestion des excréta
- Gestion du risque infectieux lié aux locaux, au linge et à la restauration
- Recommandations, impacts sur les IAS et développement durable
- Démarche qualité et présentation des outils d'analyse des pratiques professionnelles
- Post test

Analyse des pratiques professionnelles :

A l'issue de la journée de formation, les participants mettront en œuvre une démarche collaborative au sein de leur établissement avec l'ensemble des acteurs impliqués afin de définir les principaux axes de travail pour valider les choix des mesures de prévention des IAS adaptées à l'établissement.

A partir de ce constat, ils réaliseront un plan d'amélioration avec un échéancier de mise en œuvre.

Éléments d'évaluation et de traçabilité

- Pré et post test en présentiel
- Evaluation de la formation
- Attestation de présence à la formation